

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

**PRÉSENTS** : M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

**ABSENT**: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 25-140 Attribution d'une subvention au profit de l'Aones kayak pour l'organisation de la Fête de l'eau le 30 août 2025 à Louviers**

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture

Le : 26 SEP. 2025

Par affichage, le

26 SEP. 2025

Fait à Louviers, le 26 SEP. 2025

Le Maire,

**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20250922-25-140-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2025  
Date de réception préfecture : 26/09/2025

**N° 25-140**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'AONES  
KAYAK POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'EAU LE 30  
AOUT 2025 À LOUVIERS**

**RAPPORT**

**M. José Pires** rapporte qu'en partenariat avec la Ville de Louviers et l'Agglomération Seine-Eure, l'AONES Club Kayak de Louviers a organisé le 30 août 2025, sur la voie verte, à proximité du complexe aquatique Caséo, la 1<sup>ère</sup> « Fête de l'Eau » de Louviers, mettant ainsi en œuvre une proposition émise par le Congrès de Louviers au printemps 2024. L

Placée sous le signe de la convivialité et de la découverte, inscrite au programme de la grande cause municipale 2025 sur la nature en ville, cette manifestation a connu un franc succès, réunissant tout au long de la journée un public nombreux et intergénérationnel. Elle s'est particulièrement illustrée par la richesse et la diversité des animations proposées autour de la mise en valeur de la rivière.

- Des activités nautiques et ludiques autour de l' « Affluente » ainsi que des joutes sur l'eau ;
- Des animations pédagogiques autour de la biodiversité, contribuant à sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement et à la richesse des milieux aquatiques ;
- Un espace festif et convivial, animé par des Food trucks, des concerts et une guinguette, qui ont prolongé la journée dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Cet événement a contribué à mettre en valeur la voie verte, le patrimoine naturel lovérien, tout en participant au dynamisme du tissu associatif local et en renforçant la cohésion sociale.

Il convient également de souligner le soutien matériel et logistique apporté par les services de la Ville de Louviers pour faciliter l'organisation de cette première fête de l'eau.

Au regard du succès rencontré, de la qualité de sa mise en œuvre et de l'impact positif constaté pour l'animation du territoire, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accorder à l'AONES Club Kayak de Louviers une subvention exceptionnelle de 1 000 euros destinée à couvrir une partie des dépenses engagées.

## DÉCISION

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

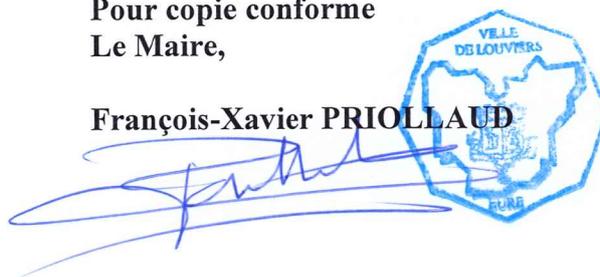
**Considérant** la volonté de la Municipalité de valoriser son patrimoine naturel, le dynamisme associatif local et renforcer la cohésion sociale.

**APPROUVE** L'attribution d'une subvention de 1000 € (mille euros) à l'association AONES Kayak Club, pour l'organisation de la première « Fête de l'Eau à Louviers ».

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour copie conforme  
Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

The image shows a blue ink signature of François-Xavier Priollaud, which is written over a blue official stamp. The stamp is octagonal and contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' at the top and 'EURE' at the bottom, with a central emblem.